



REPÈRES ET INDICATEURS STATISTIQUES

H4. Niveau de formation de la population résidente

Le niveau de connaissances, de qualification et de compétences de la population adulte a des répercussions bénéfiques sur le bien-être individuel et social (épanouissement personnel, amélioration de la santé, plus grande participation à la vie civique, etc.) ainsi que sur la prospérité économique des pays.

Posséder un diplôme secondaire II est aujourd'hui considéré comme étant le bagage scolaire minimal requis pour pouvoir s'insérer durablement sur le marché du travail et dans la vie sociale et économique d'une façon générale. Il faut également relever que si le niveau de formation initiale ne fixe pas les compétences d'une personne pour la vie, la capacité à actualiser et à développer ultérieurement ses connaissances dépend encore bien souvent de celui-ci. Un niveau de formation secondaire II est ainsi considéré comme un préalable permettant de participer à la formation tout au long de la vie.

L'enquête suisse sur la population active (ESPA) permet de connaître le niveau de formation de la population adulte résidant à Genève selon différents critères (âge, lieu de naissance, genre). C'est un éclairage complémentaire aux indicateurs relatifs à la certification secondaire II délivrée par le système genevois d'enseignement et de formation (voir les fiches **G1. Première et deuxième certification secondaire II** et **G2. Type de certification secondaire II et âge à l'obtention**). Il faut toutefois garder à l'esprit que certaines personnes résidentes ont suivi tout ou partie de leur formation ailleurs en Suisse ou à l'étranger et n'ont donc pas nécessairement été formées par le système genevois d'enseignement et de formation.

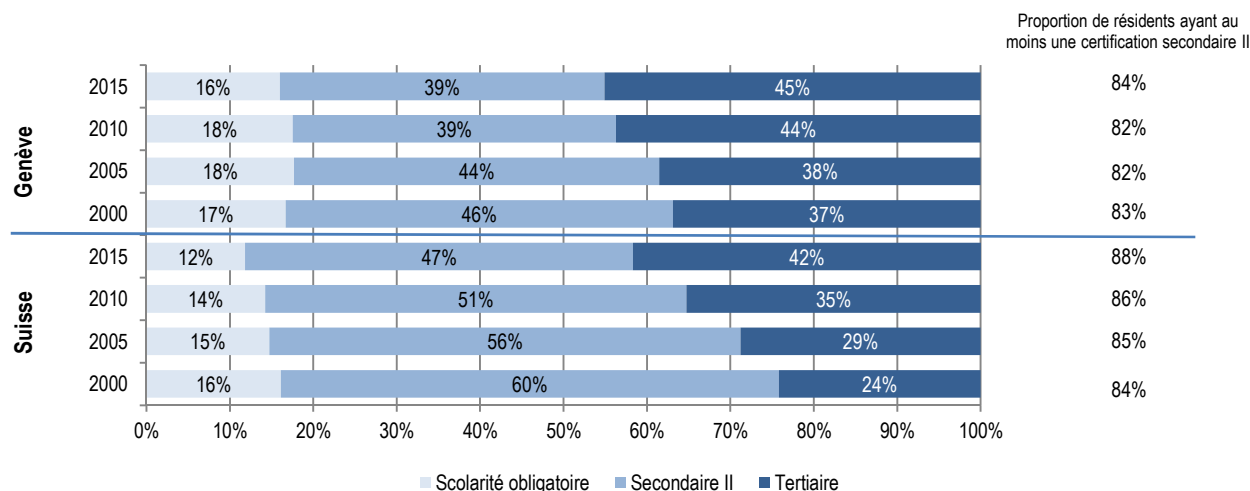
L'enquête ESPA permet aussi de faire le lien entre le niveau de formation et la participation à la vie active ou l'employabilité de différentes catégories d'individus, notamment les femmes qui représentent, selon les milieux économiques, un potentiel insuffisamment utilisé en Suisse.

Le niveau de formation de la population résidente à Genève progresse depuis les années 2000

À Genève, le niveau de formation de la population résidente adulte âgée de 25 à 64 ans, c'est-à-dire en âge de travailler et ayant le plus souvent achevé sa formation, a progressé depuis les années 2000. En 2015, lors de l'enquête ESPA, 45% des résidents genevois déclarent avoir achevé une formation de niveau tertiaire, contre 37% en 2000 (voir **H4.a**). En revanche, la part de la population qui ne dépasse pas la scolarité obligatoire est restée stable sur la période (passée de 17% à 16%). Ainsi, 84% des résidents genevois interrogés en 2015 ont achevé au moins une formation de niveau secondaire II, contre 83% en 2000.

Comparativement aux autres cantons suisses, Genève compte, en 2015, parmi sa population résidente une proportion légèrement plus importante de personnes très peu qualifiées (16% n'ont pas dépassé la scolarité obligatoire contre 12% pour l'ensemble de la Suisse), mais aussi une plus grande proportion de personnes hautement qualifiées, c'est-à-dire ayant achevé une formation tertiaire (45% contre 42%). Dans ce dernier cas, l'écart en faveur de Genève comparativement au reste de la Suisse a toutefois fortement diminué (+3 points de % en 2015 contre +13 points en 2000).

H4.a Niveau le plus élevé de formation achevée de la population résidente (25-64 ans), 2000-2015



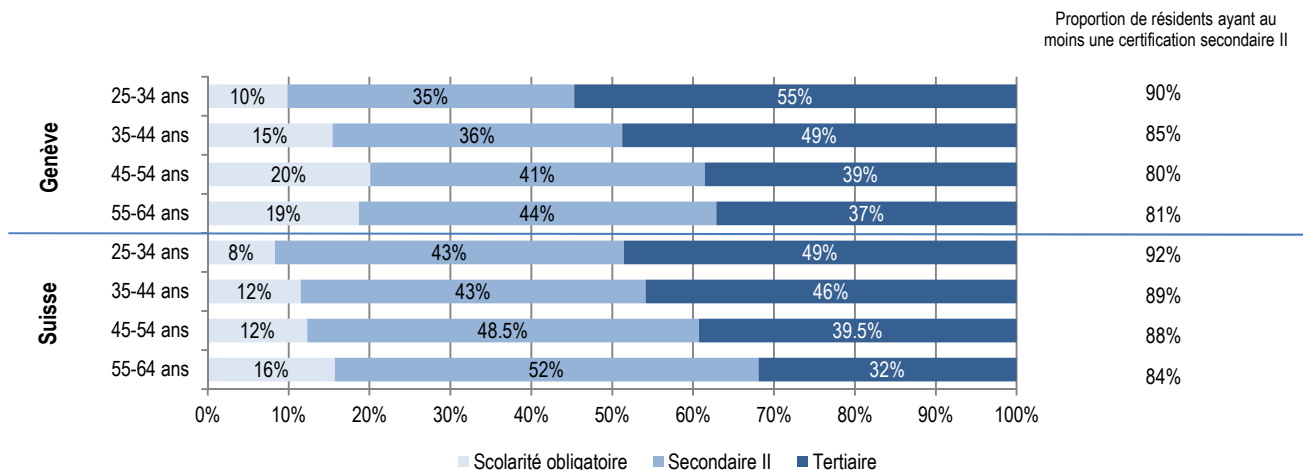
Source : OFS, Enquête suisse sur la population active (ESPA), calcul SRED.

Plus de la moitié des résidents genevois âgés de 25 à 34 ans ont achevé une formation de niveau tertiaire

Le niveau de formation augmente au fil des générations : dans les générations les plus jeunes, on observe nettement plus d'adultes ayant achevé une formation de niveau tertiaire et à l'inverse moins de personnes déclarant n'avoir pas dépassé la scolarité obligatoire.

En 2015, 55% des résidents genevois âgés de 25 à 34 ans déclarent ainsi avoir suivi et terminé une formation de niveau tertiaire, contre 49% des résidents âgés de 35 à 44 ans et moins de 40% pour les générations plus âgées (voir H4.b). La part des 25-34 ans ayant achevé au moins une formation secondaire II s'élève à 90%, soit 10 points de % de plus que parmi les générations âgées de plus de 45 ans.

H4.b Niveau le plus élevé de formation achevée de la population résidente (25-64 ans), selon le groupe d'âge, 2015



Source : OFS, Enquête suisse sur la population active (ESPA), calcul SRED.

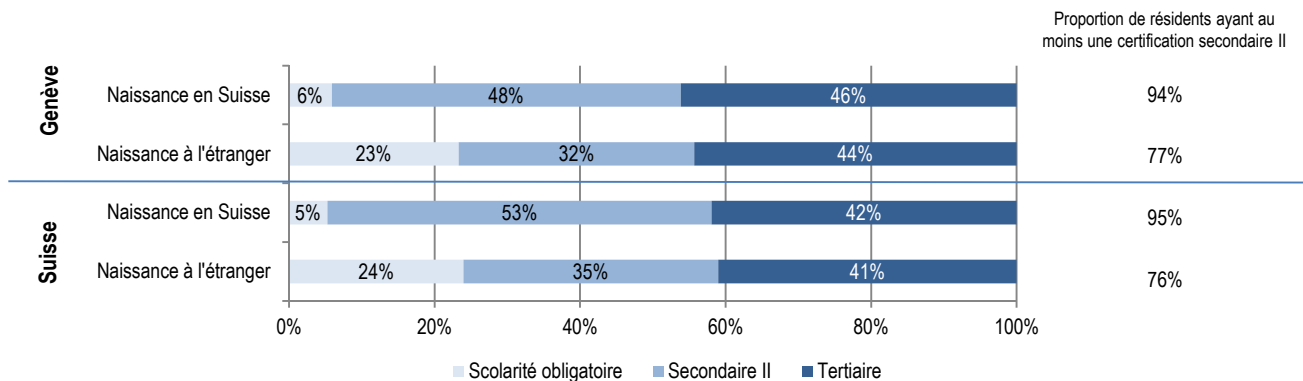
Une population migrante soit très peu qualifiée, soit hautement qualifiée

L'immigration joue un rôle très important dans le niveau de formation de la population résidente genevoise puisque, en 2015, selon l'enquête ESPA, plus de la moitié de la population résidente genevoise âgée de 25 à 64 ans est née à l'étranger. Comme le reste de la Suisse, mais de façon un peu plus marquée, Genève connaît deux types de migrations : une migration de personnes peu qualifiées ou, à l'inverse, de personnes hautement qualifiées.

En 2015, 23% des résidents genevois nés à l'étranger ne sont pas allés au-delà de la scolarité obligatoire et 44% ont achevé une formation de niveau tertiaire (voir H4.c). Parmi la population migrante n'ayant pas dépassé la scolarité obligatoire, près de la moitié est originaire du Portugal. Ceci est à rapprocher du développement relativement récent de la scolarité de base dans ce pays, qui n'a connu de réforme de son système scolaire qu'à la fin des années 1980 avec la démocratisation intervenue après une longue période de dictature.

Quant aux personnes nées en Suisse, on peut supposer qu'elles ont, sauf exception, effectué la totalité de leur scolarité obligatoire en Suisse. À Genève, elles sont 6% à n'avoir pas dépassé la scolarité obligatoire (soit -17 points de % par rapport aux résidents genevois nés à l'étranger) et 46% à avoir suivi une formation tertiaire (+2 points de %).

H4.c Niveau le plus élevé de formation achevée de la population résidente (25-64 ans), selon le lieu de naissance, 2015



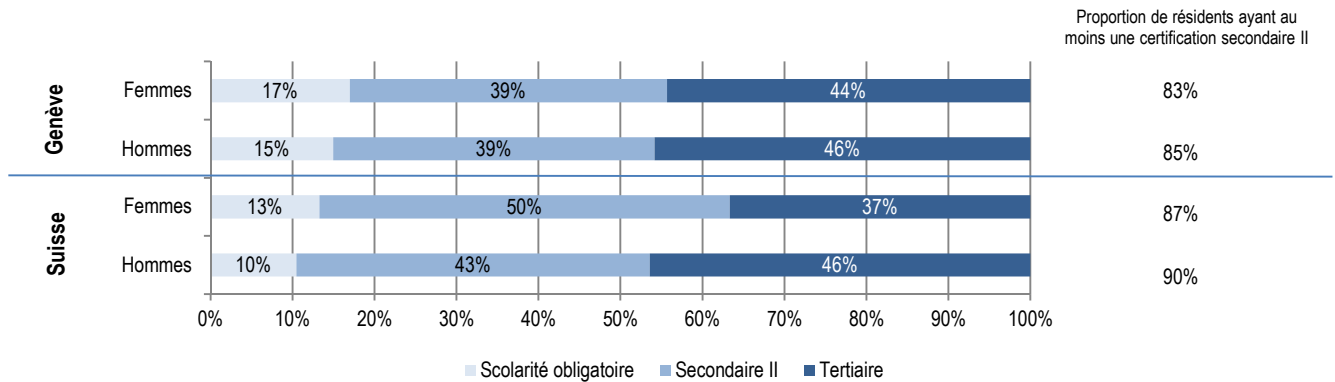
Source : OFS, Enquête suisse sur la population active (ESPA), calcul SRED.

À Genève, les femmes sont nettement plus nombreuses qu'ailleurs en Suisse à avoir une formation tertiaire

À Genève, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à s'engager dans des études de niveau tertiaire (voir fiche **D6. Transitions entre le secondaire II et le tertiaire**). Indépendamment du fait d'être passés par le système genevois d'enseignement et de formation ou d'avoir suivi tout ou partie de leur formation ailleurs en Suisse ou à l'étranger, les hommes et les femmes âgés de 25 à 64 ans et résidant à Genève ont un niveau de formation relativement similaire en 2015 : 46% des hommes et 44% des femmes en âge de travailler ont achevé une formation tertiaire (voir **H4.d**).

Dans le reste de la Suisse, les différences entre hommes et femmes sont beaucoup plus marquées, les femmes ayant nettement moins souvent achevé une formation tertiaire (37% contre 46% des hommes).

H4.d Niveau le plus élevé de formation achevée de la population résidente (25-64 ans), selon le genre, 2015



Source : OFS, Enquête suisse sur la population active (ESPA), calcul SRED.

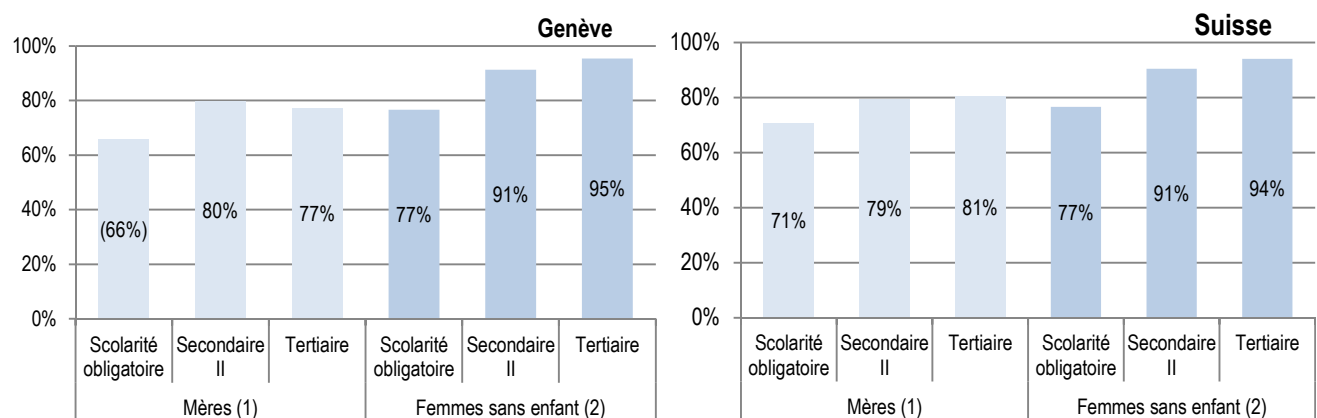
Près du quart des mères très diplômées n'exerce pas d'activité professionnelle

En règle générale, plus le niveau de formation est élevé, plus la participation à la vie active l'est aussi. Les individus les mieux formés sont d'une part les plus concurrentiels sur le marché du travail et d'autre part, à l'âge adulte, ils cherchent à valoriser le capital humain résultant de l'investissement fourni lors de longues études.

Pourtant, une partie de cet investissement n'est pas pleinement utilisé sur le marché du travail par certaines résidentes genevoises. Lorsque les femmes ont un ou plusieurs enfants de moins de 15 ans vivant dans leur ménage, elles sont ainsi beaucoup moins actives professionnellement (ce qui recouvre le fait d'être en emploi ou au chômage), probablement en raison de difficultés pour concilier vie familiale et vie professionnelle. Le comportement des femmes résidant à Genève, en termes de participation à la vie active, est relativement similaire à celui des autres femmes en Suisse, qu'elles soient mères ou non.

En 2015, même si ce sont les mères qui n'ont pas dépassé la scolarité obligatoire qui sont proportionnellement les moins nombreuses à être actives professionnellement (66%), à Genève on compte seulement 77% des mères avec un niveau de formation tertiaire qui sont en activité, 23% d'entre elles restant donc au foyer (voir **H4.e**).

H4.e Taux d'activité des mères et des femmes sans enfant, selon le niveau le plus élevé de formation achevée, 2015



N.B. Dans le cas des mères n'ayant pas dépassé la scolarité obligatoire, l'extrapolation pour Genève est basée sur moins de 50 observations. Ces résultats, mis entre parenthèses, sont donc à interpréter avec beaucoup de précaution.

(1) Femmes avec enfant(s) de moins de 15 ans dans le ménage. (2) Femmes sans enfant(s) de moins de 15 ans dans le ménage.

Champ : Résidentes âgées de 25 à 54 ans.

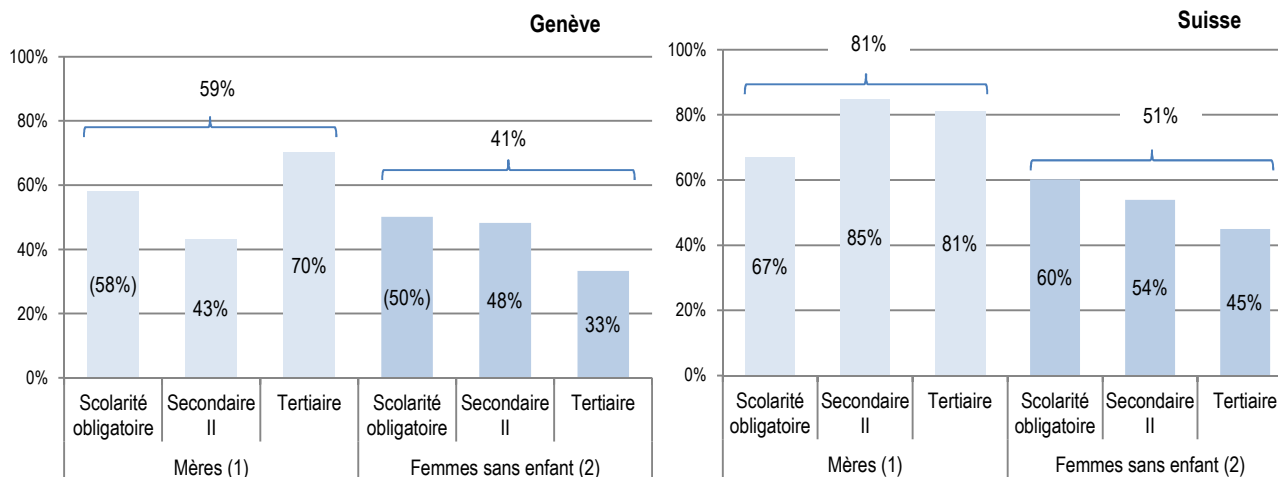
Source : OFS, Enquête suisse sur la population active (ESPA), calcul SRED.

Par ailleurs, lorsqu'elles sont actives professionnellement, les femmes très diplômées exercent principalement leur activité à temps partiel lorsqu'elles ont un ou plusieurs enfants de moins de 15 ans : à Genève, elles sont 70% dans cette situation, contre seulement 33% des femmes très diplômées sans enfant.

Dans le contexte de la votation du 9 février 2014 (acceptation de l'initiative « Contre l'immigration de masse »), ce sont ces deux aspects (le fait d'être moins actives et le fait de travailler majoritairement à temps partiel) qui ont amené le Conseil fédéral à considérer que « le potentiel de la main-d'œuvre indigène » devait être mieux utilisé, avec notamment une meilleure insertion professionnelle des femmes.

Il faut tout de même relever que de manière générale, les femmes actives résidant à Genève exercent moins souvent leur activité professionnelle à temps partiel que les autres femmes en Suisse, surtout lorsqu'elles ont un ou plusieurs enfants de moins de 15 ans : c'est le cas de 59% des mères résidant à Genève, contre 81% en moyenne en Suisse (voir H4.f).

H4.f Part des mères et femmes sans enfant exerçant leur activité à temps partiel, selon le niveau le plus élevé de formation achevée, 2015



N.B. Dans le cas des femmes n'ayant pas dépassé la scolarité obligatoire, l'extrapolation pour Genève est basée sur moins de 50 observations, qu'elles aient des enfants de moins de 15 ans ou non. Ces résultats, mis entre parenthèses, sont donc à interpréter avec beaucoup de précaution (voir Pour comprendre ces résultats).

(1) Femmes avec enfant(s) de moins de 15 ans dans le ménage. (2) Femmes sans enfant(s) de moins de 15 ans dans le ménage.

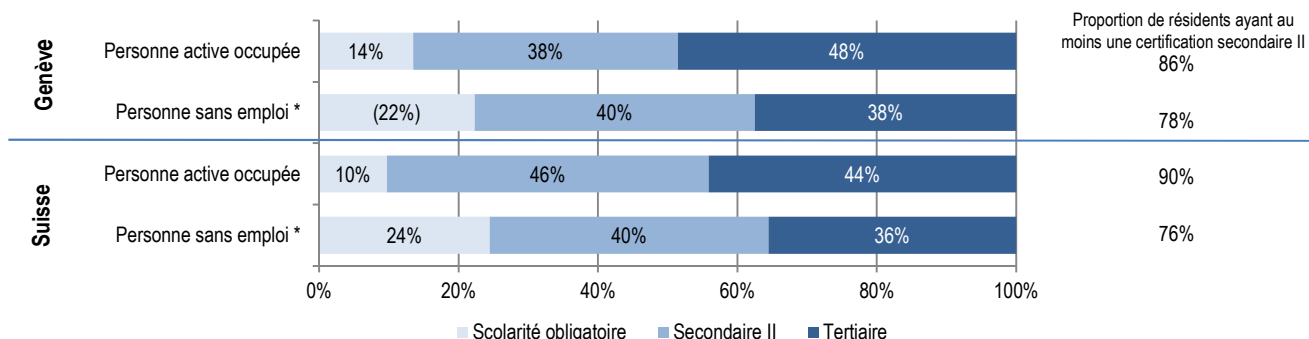
Champ : Résidentes actives professionnellement, âgées de 25 à 54 ans.

Source : OFS, Enquête suisse sur la population active (ESPA), calcul SRED.

L'élévation du niveau de formation protège en partie contre le chômage

L'élévation du niveau de formation protège en partie contre le chômage : à Genève, les personnes n'ayant pas dépassé la scolarité obligatoire sont plus nombreuses parmi les personnes considérées être sans emploi au sens des normes internationales (22% en 2015) que parmi la population active occupée (14%) ; à l'inverse, les personnes diplômées de l'enseignement tertiaire représentent 49% des personnes actives occupées contre 38% des personnes sans emploi (voir H4.g).

H4.g Niveau le plus élevé de formation achevée de la population active résidente (25-64 ans), selon le statut sur le marché du travail, 2015



* Chômeurs au sens du BIT (normes internationales) ; voir Pour comprendre ces résultats.

N.B. Dans le cas des personnes sans emploi n'ayant pas dépassé la scolarité obligatoire, l'extrapolation est basée sur moins de 50 observations. Ces résultats, mis entre parenthèses, sont donc à interpréter avec beaucoup de précaution.

Source : OFS, Enquête suisse sur la population active (ESPA), calcul SRED.

On peut également s'intéresser à la part des personnes actives qui sont sans emploi et qui en recherchent activement un (taux de sans-emploi).

C'est le cas d'environ 14% à 15% de la population active résidant à Genève dont le niveau de formation achevée ne dépasse pas la scolarité obligatoire (voir **H4.h**). Ce résultat est à prendre avec précaution, car il repose sur un nombre relativement faible d'observations (voir note sous **H4.h** et *Pour comprendre ces résultats*). La relative stabilité du taux entre 2010 et 2015 permet toutefois d'accorder une certaine confiance à cette valeur.

Le taux de sans-emploi est, en 2015, de 9% pour les personnes qui ont achevé une formation secondaire II et de 7% pour celles qui ont terminé une formation tertiaire (formation professionnelle supérieure, HES, université).

H4.h Taux de sans-emploi⁽¹⁾ de la population active résidente (25-64 ans), selon le niveau le plus élevé de formation achevée, 2010-2015

	2010	2015
Scolarité obligatoire ⁽²⁾	(15%)	(14%)
Secondaire II	10%	9%
Tertiaire	6%	7%
Total	9%	9%

⁽¹⁾ Le taux de sans-emploi correspond au nombre des chômeurs au sens du BIT, rapporté à la population active (personnes actives occupées et personnes sans emploi). Il se distingue du taux de chômage calculé par le SECO, en incluant notamment des personnes non inscrites dans les ORP (voir *Pour comprendre ces résultats*).

⁽²⁾ Dans le cas des personnes n'ayant pas dépassé la scolarité obligatoire, l'extrapolation est basée sur moins de 50 observations. Ces résultats, mis entre parenthèses, sont donc à interpréter avec beaucoup de précaution.

Source : OFS, Enquête suisse sur la population active (ESPA), calcul SRED.

Odile Le Roy-Zen Ruffinen
(éd. Narain Jagasia)

Pour en savoir plus

- CSRE (2014). *L'éducation en Suisse - rapport 2014*. Aarau : Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation. <http://www.skbf-csre.ch/fr/monitorage-de-leducation/rapport-2014/>
- OCSTAT (2012). « Les Genevois et le travail. Résultats de l'enquête suisse sur la population active (ESPA) 2000-2009 ». *Communications statistiques N°45*, décembre 2012. Genève : OCSTAT. <http://www.ge.ch/statistique/tel/publications/2012/analyses/communications/an-cs-2012-45.pdf>

Pour comprendre ces résultats

Sources des données

Les données utilisées proviennent de l'enquête suisse sur la population active (ESPA) réalisée par l'Office fédéral de la statistique (OFS), qui a pour but de fournir des données sur le monde du travail et sur la vie professionnelle en général pour l'ensemble de la Suisse.

La population de référence de l'ESPA est composée de personnes âgées de 15 ans ou plus :

- de nationalité suisse et annoncées en Suisse ;
- de nationalité étrangère et titulaires d'une autorisation de séjour ou d'établissement d'une durée minimale de 12 mois (permis B, C) ou d'autorisation de séjour de courte durée équivalant à une durée cumulée minimale de 12 mois (permis L).

Méthodologie de l'enquête ESPA

1) L'enquête ESPA est réalisée par téléphone auprès de la population résidente.

- Elle repose sur du déclaratif ; la notion de diplôme ou de niveau secondaire II peut donc être sujette à interprétation tant du côté de l'enquêté que de celui de l'enquêteur qui doit codifier les différents diplômes cités par les personnes interrogées, notamment les diplômes acquis à l'étranger.
- Une partie de la population résidente échappe à l'enquête, celle-ci ne pouvant être atteinte (absente des listes téléphoniques utilisées pour sélectionner l'échantillon).

2) L'enquête ESPA concerne l'ensemble de la population résidente. Ainsi, une partie de la population interrogée à Genève a fait sa formation et obtenu un diplôme de niveau secondaire II hors du canton, voire à l'étranger (effet des migrations).

À noter que la méthodologie d'enquête a été révisée en 2010. Jusqu'en 2009, l'enquête ESPA était menée uniquement au 2^e trimestre de l'année. Conformément à l'accord bilatéral de coopération statistique entre la Suisse et l'Union européenne, l'ESPA est, depuis 2010, menée en continu dans le but de produire des données trimestrielles comparables sur le plan international. Par ailleurs, depuis ce changement, la catégorie des diplomates et fonctionnaires internationaux (y compris les membres de leur famille), en général très bien formée, n'est plus couverte par l'enquête ESPA.

Pondération et extrapolation des données genevoises de l'enquête ESPA

Entre 2004 et 2009, le canton de Genève disposait d'un sur-échantillonnage afin de permettre une exploitation des données de cette enquête au niveau genevois. Depuis 2010, la méthode d'échantillonnage a changé, l'échantillon national est dorénavant suffisant pour des exploitations au niveau genevois sans avoir recours à un sur-échantillonnage.

La taille de l'échantillon relatif au canton de Genève n'est toutefois pas de taille suffisante pour pouvoir opérer des analyses très fines comme cela est possible au niveau suisse (par exemple nationalité croisée avec le fait d'avoir suivi ou non la scolarité obligatoire en Suisse).

Les données genevoises fournies dans cette fiche respectent les règles stipulées par l'OFS :

- les extrapolations reposent généralement sur un nombre d'observations (N) supérieur à 50 ;
- lorsque $5 \leq N < 50$, une extrapolation est possible, mais les résultats sont à interpréter avec beaucoup de précaution et sont mis entre parenthèses. Les graphiques et tableaux sont assortis de la note suivante : « Extrapolation basée sur moins de 50 observations. Les résultats sont à interpréter avec beaucoup de précaution ».

Personnes actives occupées : personnes d'au moins 15 ans révolus qui, au cours de la semaine de référence,

- ont travaillé au moins une heure contre rémunération,
- ou qui, bien que temporairement absentes de leur travail (pour cause de maladie, de vacances, de congé maternité, de service militaire, etc.), avaient un emploi en tant que salarié ou indépendant,
- ou qui ont travaillé dans l'entreprise familiale sans être rémunérées.

Sont compris dans cette définition, indépendamment du lieu où s'exerce l'activité (dans une entreprise, à domicile ou dans un ménage privé) : les salariés, les indépendants, les collaborateurs familiaux d'entreprises familiales, les apprentis, les recrues, sous-officiers et officiers qui, pendant l'école de recrues ou le service d'avancement, conservent leur place et leur contrat de travail, les écoliers et les étudiants qui exercent une activité parallèlement à leurs études et les retraités qui continuent de travailler. Les personnes accomplissant uniquement du travail ménager dans leur propre ménage, des activités d'entraide non rémunérées ou d'autres activités bénévoles ne sont pas considérées comme actives occupées.

Chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT) : personnes d'au moins 15 ans révolus,

- qui n'étaient pas actives occupées au cours de la semaine de référence et
- qui ont cherché activement un emploi au cours des quatre semaines précédentes et
- qui étaient disponibles pour travailler.

Cette définition est conforme aux recommandations du BIT et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Taux de sans-emploi : la population active est constituée des personnes actives occupées et des personnes sans emploi. Le taux de sans-emploi est le rapport entre le nombre de chômeurs au sens du BIT, indépendamment du dispositif institutionnel de prise en charge des chômeurs, et le nombre de personnes actives.

Le taux de sans-emploi se distingue du taux de chômage calculé à partir de la statistique des chômeurs inscrits auprès des offices régionaux de placement, réalisée mensuellement par le Secrétariat d'État à l'économie (SECO). Il inclut ainsi des personnes sans emploi, disponibles et à la recherche d'un emploi, mais qui ne sont pas inscrites auprès d'un ORP, ou des personnes considérées comme non-chômeurs par le SECO car elles participent à un programme de reconversion.

Taux d'activité : il se calcule en rapportant le nombre de personnes actives (personnes actives occupées et chômeurs au sens du BIT) à la population de référence (population résidente du même âge).

Lien vers les données : <http://www.ge.ch/recherche-education/ris/>